

Les deux rapporteurs de l'avis entendus à l'Assemblée nationale et au Sénat



TRAVAUX PUBLIÉE LE 03/01/2015

Saisine liée : PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION POUR UN NOUVEAU MODÈLE ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS

Jean Jouzel, Laurence Hézard et Jean-Paul Delevoye, président du CESE, ont été auditionnés à l'Assemblée nationale puis au Sénat dans le cadre de l'avis sur l'avant-projet de loi de programmation pour un nouveau modèle énergétique français.

Le jeudi 11 septembre 2014, la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, présidée par **M. Jean-François Brottes**, a auditionné M. Jean-Paul Delevoye, président du CESE, ainsi que Mme Laurence Hézard et M. Jean Jouzel, rapporteurs de l'avis sur le projet de loi adopté en séance plénière du Conseil le 9 juillet 2014.

Pour découvrir l'intégralité de leur intervention, [cliquez ici](#).

Les deux rapporteurs ont été entendus le même jour par la délégation aux outre-mer, dans le cadre de la préparation d'un rapport d'information sur le projet de loi.

Le Sénat, saisi à son tour de l'examen du texte en première lecture, en a confié l'examen à deux commissions. Elles ont entendu le président du CESE et les deux rapporteurs le mercredi 5 novembre. Cette audition s'est déroulée sous la présidence commune de **M. Jean-Claude Lenoir**, président de la commission des affaires économiques et de **M. Hervé Maurey**, président de la commission du développement durable du Sénat :

L'assistance à ces auditions et les questions posées ont été extrêmement nombreuses – au point de susciter de la part des présidents des commissions concernées des demandes d'informations et d'échanges complémentaires.

© - copyright CESE - Juillet 2026